

TOURNOI 5000 cadets pour 2023

REGLEMENT SPORTIF

A. Tournoi Masculin à XV

1. Joueurs sélectionnables :

Joueurs nés en 2008 (et 2009), licenciés de la F.F.R. (joueurs U16 la saison 2023 – 2024). Les joueurs sélectionnables seront obligatoirement du monde amateur durant les saisons 2022 – 2023 et 2023 – 2024. Tous les joueurs de rugby à XV de la tranche d'âge sont admis à participer au tournoi à l'exception des licenciés participant ou ayant participé lors des saisons 2022-2023 et 2023-2024 aux compétitions « Gaudermen / Alamercery », qu'ils soient directement licenciés au club engagé ou en double licence.

Sauf cas de force majeure, les joueurs doivent être les mêmes pendant toute la durée du Tournoi 5000 cadets 2023.

Sélections :

Les sélections seront départementales. Les regroupements de départements autorisés ont été signifiés par la FFR et l'Amicale du Tournoi des VI Nations à chaque Ligue concernée. Ce sont les mêmes sélections qui effectuent toutes les phases.

Nombre de joueurs et encadrants par sélection : 22 joueurs et 3 encadrants.

La liste « feuille de match » signée par le dirigeant licencié responsable de la sélection précise les « nom / prénom », le « numéro de licence » et le « rôle » de chaque nommé.

La feuille de match et les licences papier, ou copies, seront remises dès l'arrivée au stade aux organisateurs ATVIN :

- Datées au 1^{er} septembre, ou plus récentes, pour les demi-finales
- Datées au 10 octobre, ou plus récentes, pour les finales

2. Contrôle des licences :

Le contrôle des licences sera effectué avant le début du tournoi par la lecture de la copie de la licence des 22 joueurs mentionnés sur la liste « feuille de match » présentée par la Ligue, ainsi que des 3 encadrants. L'année de naissance sera contrôlée ainsi que l'aptitude première ligne si désignée et les participations à des compétitions non-autorisées comme signalé ci-dessus.

La licence du dirigeant licencié responsable et signataire de la sélection sera également contrôlée.

6 joueurs licenciés doivent être qualifiés « apte à jouer en première ligne ». Le numéro de maillot sera 1 / 2 / 3. Pour les 3 remplaçants, ils seront repérés sur la feuille de match en entourant les 3 chiffres des 16 à 22.

A chaque début de match, le Représentant Fédéral remettra à l'arbitre à chaque match le numéro des 3 remplaçants de chaque équipe.

3. Les encadrants licenciés :

Chaque sélection départementale doit avoir :

- Un entraîneur titulaire d'un diplôme (entraîneur) conforme validé
- Un adjoint terrain licencié (DAT)
- Un soigneur qualifié SOI (soigneur)

4. Déroulement :

Les règles C seront appliquées sur toutes les rencontres du tournoi (de mars à octobre 2023).

Matches qualificatifs (organisés par chaque Ligue) :

Les dates de principes retenues par la FFR sont les 25 et / ou 26 mars 2023 et en tout état de cause entre le 1^{er} janvier 2023 et le 30 juin 2023.

Au sein de chacune des 13 Ligues, un Tournoi inter-départemental permet de qualifier une équipe départementale qui participera au tournoi qualificatif.

Demi-finales sur 3 plateaux :

Les demi-finales regrouperont les 13 sélections 5000 cadets U16 qualifiées et se dérouleront sur 3 plateaux entre le 15 septembre et le 7 octobre 2023.

Chaque plateau permettra de qualifier une équipe départementale pour participer à la finale :

- Plateau 1 (Castanet-Tolosan les 15 et 16 septembre 2023) : Occitanie – Nouvelle Aquitaine – Sud PACA – Corse
- Plateau 2 (Ancenis les 29 et 30 septembre 2023) : Hauts de France – Normandie – Bretagne – Pays de la Loire – Centre Val de Loire
- Plateau 3 (Meyzieu – Bron les 6 et 7 octobre 2023) : Auvergne Rhône Alpes – Ile de France – Bourgogne Franche Comté – Grand Est

Une équipe étrangère participera à chaque plateau sans pouvoir se qualifier pour la finale :

- A Castanet-Tolosan : Luxembourg
- A Ancenis : Belgique
- A Meyzieu – Bron : Suisse

Toutes les équipes participantes assisteront à un match de Coupe du Monde (22 joueurs + 3 encadrants) le jour du Tournoi, invités par l'Amicale du Tournoi des VI Nations.

Finale :

Le plateau final aura lieu les 27 et 28 octobre 2023.

Les 3 sélections départementales qualifiées se rencontreront pour une finale en région parisienne.

L'équipe gagnante du Tournoi se verra récompensée (voir ci-dessous).

Les équipes (22 joueurs et 3 encadrants) seront prises en charge durant leur séjour (2 jours et une nuit) à Paris de la façon suivante : dîner du 1^{er} jour, nuitée, déjeuner du 2^{ème} jour.

Les 3 équipes participantes assisteront à la Finale de Bronze de la Coupe du Monde (22 joueurs + 3 encadrants).

Récompenses 2024 :

Les récompenses 2024 se dérouleront entre le 15 janvier et le 15 mars 2024.

L'équipe gagnante du Tournoi se verra invitée (22 joueurs et 3 encadrants) à un match du Tournoi des 6 Nations 2024 à l'étranger, à partir de Paris.

5. Temps de jeu :

Le temps de jeu maximum autorisé pour chaque tournoi est de 100 minutes par joueur.

6. Durée d'un match :

Si plateau de 3 équipes :

- Matchs aller / retour (comptabilisés comme 2 matchs différents)
- Soit 4 matchs de 24 minutes (2 x 12 minutes) par équipe
- 6 matchs sur site

Si plateau de 4 équipes :

- 3 matchs de 32 minutes (2 x 16 minutes) par équipe
- 6 matchs sur site

Si plateau de 5 équipes :

- 4 matchs de 24 minutes (2 x 12 minutes) par équipe
- 10 matchs sur site

Si plateau de 6 équipes :

- 5 matchs de 20 minutes (2 x 10 minutes) par équipe
- 15 matchs sur site

Le temps de repos entre deux mi-temps d'un match est de 2 minutes minimum.

Le temps de récupération entre 2 matchs est de 15 minutes minimum.

B. Tournoi Féminin à X

1. Joueuses sélectionnables :

Joueuses nées en 2006 (et 2007), licenciées de la F.F.R. et participant aux compétitions féminines régionale U18 à X " Développement" ou fédérale U18 à XV "niveau 2 accession"

Ne sont pas sélectionnables les joueuses ayant participé avant le 20 mars, et / ou au cours des 2 dernières saisons, à la compétition fédérale U18 à XV "niveau 1 Elite" et / ou listées en Académie Pôle Espoir et / ou les joueuses U18 à XV surclassées autorisées à participer aux compétitions fédérales + 18 Elite 1 ou 2.

Sauf cas de force majeure, les joueuses doivent être les mêmes pendant toute la durée du Tournoi 5000 cadets 2023.

Sélections :

Les sélections seront faites au niveau de chaque Ligue. La Ligue Sud PACA et la Ligue Corse constitueront une seule équipe.

Nombre de joueuses et encadrants par sélection : 15 joueuses et 3 encadrants.

La liste « feuille de match » signée par le dirigeant licencié de la Ligue précise les « nom / prénom », « le numéro de licence » et le « rôle » de chaque nommée.

La feuille de match et les licences papier, ou copies, seront remises dès l'arrivée au stade aux organisateurs ATVIN :

- Datées au 1^{er} mars, ou plus récentes, pour les matchs qualificatifs
- Datées au 10 octobre, ou plus récentes, pour les finales

2. Contrôle des licences :

Le contrôle sera effectué avant le début du tournoi par la lecture des copies des licences des 15 joueuses mentionnées sur la liste « feuille de match » présentée par la Ligue, ainsi que des 3 encadrants. L'année de naissance sera contrôlée ainsi que les participations à des compétitions non autorisées comme signalées ci-dessus.

La licence du dirigeant licencié responsable et signataire de la sélection sera également contrôlée.

Rugby féminin développement à X :

- Mêlés simulés sans poussée
- Pas d'aptitudes demandées pour jouer en première ligne

3. Les encadrants licenciés :

Chaque sélection de Ligue doit avoir :

- Un entraîneur titulaire d'un diplôme (entraîneur) conforme validé
- Un adjoint terrain licencié (DAT)
- Un soigneur qualifié SOI (soigneur)

4. Déroulement :

Les règles « Catégorie D jeu à X » seront appliquées sur toutes les rencontres du tournoi (de mars à octobre 2023).

Matches qualificatifs :

Les 3 plateaux qualificatifs se dérouleront les 1^{er} et 2 avril 2023.

Un Tournoi inter-Ligues permet de qualifier sur chaque plateau une équipe de Ligue pour la finale.

- Plateau 1 (Villiers-sur-Marne) : Hauts de France – Ile de France – Grand Est – Centre Val de Loire
- Plateau 2 (Vichy) : Sud PACAC – Occitanie – Auvergne Rhône Alpes – Bourgogne Franche Comté
- Plateau 3 (Saint-Maixent-l'Ecole) : Normandie – Bretagne – Pays de la Loire – Nouvelle Aquitaine

Finale :

Le plateau final aura lieu les 27 et 28 octobre 2023.

Les 3 sélections de Ligue qualifiées ainsi qu'une sélection de la Ligue d'Outre-Mer se rencontreront pour une finale en région parisienne.

L'équipe gagnante du Tournoi se verra récompensée (voir-ci-dessous).

Les équipes (15 joueuses et 3 encadrants) seront prises en charge durant leur séjour (2 jours et 1 nuit) à Paris de la façon suivante : dîner du 1^{er} jour, nuitée, déjeuner du 2^{ème} jour.

Les 4 équipes participantes assisteront à la Finale de Bronze de la Coupe du Monde 2023 (15 joueuses et 3 encadrants).

Récompenses 2024 :

Les récompenses se dérouleront entre le 15 janvier et le 15 mars 2024.

L'équipe gagnante du Tournoi se verra invitée (15 joueuses et 3 encadrants) à un match du Tournoi des 6 Nations 2024 en France, à Paris (déplacement vers Paris à la charge de la Ligue).

5. Temps de jeu :

Le temps de jeu maximum autorisé pour chaque tournoi est de 100 minutes par joueuse.

6. Durée d'un match :

Si plateau de 3 équipes pour qualifications :

- Matches aller / retour (comptabilisés comme 2 matches différents)
- Soit 4 matches de 24 minutes (2 x 12 minutes) par équipe
- 6 matches par tournoi au total

Si plateau de 4 équipes pour qualifications :

- Matches aller / retour (comptabilisés comme 2 matches différents)
- Soit 6 matches de 16 minutes (2 x 8 minutes) par équipe
- 12 matches par tournoi au total

Si plateau de 4 équipes pour finales :

- Matches aller
- Soit 3 matches de 32 minutes (2 x 16 minutes) par équipe
- 6 matches par tournoi au total

Le temps de repos entre deux mi-temps d'un match est de 2 minutes minimum.

Le temps de récupération entre 2 matchs est de 15 minutes minimum.

C. Dispositions communes U18 F et U16 M

1. Arbitrage :

L'arbitrage de l'ensemble des matchs (2 jours par plateau) sera confié aux jeunes arbitres des académies fédérales désignés par la DTNA, cette action intervient dans le parcours de formation des arbitres des académies fédérales. Un arbitre formateur de la Ligue hôte du plateau encadrera les jeunes arbitres mineurs (1 arbitre formateur par terrain).

Le dispositif de la DTNA n'entraînera donc pas d'indemnités d'arbitrage ni de frais de déplacement des jeunes arbitres, les autres frais éventuels étant pris en charge par la DTNA.

Les arbitres officieront en tant qu'arbitre de champ et / ou arbitre assistant.

Le responsable fédéral des académies désignera et saisira dans OVAL-E les jeunes arbitres.

Les déplacements éventuels seront organisés par la DTNA en collaboration avec les équipes de Ligue engagées.

Les formateurs en arbitrage de la Ligue hôte par terrain seront présents sur les différentes étapes de l'épreuve, ils seront désignés par le DAL de la Ligue en accord avec le responsable formation de la DTNA, la Ligue hôte saisira la désignation sur OVAL-E.

2. Représentants Fédéraux :

La Ligue hôte désignera un Représentant Fédéral 3 (1 par terrain pour les 2 jours)

Chaque RF3 sera informé au préalable de l'organisation du tournoi :

- Il assure le rôle sportif habituel réglementaire du RF3
- En relation avec le « responsable sécurité du terrain », il organisera leur collaboration et assurera le contrôle sécurité des installations avant le début des matchs
- Uniquement pour les U16 M, il dispose de la feuille de match et indique à l'arbitre le numéro des remplaçants première ligne désignés par l'entraîneur
- Il garantit l'enregistrement des résultats des matchs sur la fiche ATVIN

3. Organisation sécurité et secours :

Chaque **sélection** doit avoir obligatoirement :

- Un soigneur licencié conforme
- Un entraîneur formé à la sécurité (journée sécurité de début de saison)

L'**organisateur ATVIN** a pour obligation de diffuser le règlement validé aux sélections étrangères et Outre-Mer, aux sélections de Ligue ou Départementale, aux clubs hôtes, aux RF3, aux arbitres et à la commission jeunes de l'ATVIN.

Les **clubs hôtes** se doivent de :

- Mettre à disposition un responsable sécurité par terrain (dirigeant FFR du club hôte licencié à ce club) repérable avec une chasuble conforme et joignable sur un numéro diffusé avant le match
- Collaborer avec le RF3 pour la vérification au préalable du dispositif sécurité (contacts rapides de secours proches, civière, accès aux secours prévus et emplacement défibrillateur)

Le **Représentant Fédéral 3** a pour obligation de valider avant le début des matchs le dispositif secours et sécurité.

4. Sécurité du joueur :

Tout joueur ou joueuse sorti(e) sur saignement doit être soigné(e) hors du terrain.

Le temps de jeu du joueur, ou de la joueuse, entrant pour le (ou la) remplacer ne doit pas être comptabilisé.

Sur décision de l'arbitre ou du RF3, le protocole de commotion cérébrale sera déclenché.

5. Rapport de match éventuel (Commotions cérébrales / Discipline / Rapport d'arbitre) :

Compte tenu de la durée maximum de jeu possible sur 2 journées inférieure à 100 minutes, la feuille de mouvements n'est pas utilisée.

La feuille de match papier conforme OVAL-E (rapport d'arbitre ou de RF3) sera utilisée par l'arbitre assisté du RF3 en cas de dysfonctionnement grave, de carton bleu suite à une suspicion de commotion cérébrale, de carton rouge. Le dossier sera adressé à la commission de discipline nationale ou à la commission médicale concernée.

6. Cotations de matchs :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- En cas d'arrêt d'une équipe avant ou au cours d'un match, l'équipe sera déclarée forfait avec match perdu à 0 point
- Pas de « points bonus »

En cas d'égalités, les équipes seront départagées comme suit :

1. Au nombre d'essais sur le ou les matchs ayant opposés les deux équipes concernées
2. Au nombre d'essais sur l'ensemble des matchs du plateau
3. Au nombre de cartons rouges reçus par l'une ou l'autre équipe, puis si égalité on compte le nombre de cartons jaunes
4. Tirs aux buts : 3 tirs par équipe, puis 3 tirs si égalité, ...

7. Gestion des cartons :

Temps d'exclusion :

- Carton blanc : 5 minutes
- Carton jaune : 5 minutes
- Carton rouge : définitive durant toutes les phases du Tournoi 5000 cadets pour 2023

Dans le cadre de mi-temps de 8 minutes, les cartons blancs et jaunes sont réduits à 3 minutes.

8. Autres dispositions :

Toutes les pénalités et transformations seront tentées en coup de pied tombé.

Les sélections sont attendues le premier jour de la compétition au plus tard à 13h30 (matches qualificatifs, demi-finales et finale).

9. Charte éthique :

Tous les participants aux phases de qualification, joueurs, éducateurs, entraîneurs, encadrants, arbitres, délégués et dirigeants participent au Tournoi U18 sur invitation de l'Amicale du tournoi des VI Nations. Chacun aura donc à cœur de se comporter comme un invité et d'avoir, pendant tout le week-end, sur et en dehors du terrain, un comportement respectueux des valeurs du rugby.

Les premières de ces valeurs sont de respecter l'autre, d'être loyal et exemplaire en toutes circonstances.

QUE L'ESPRIT DEMEURE... 